

**Révision à mi-parcours du contrat  
de territoire de Benfeld/Rhin**

**Rapport n° CP/2013/389**

**Service gestionnaire :**

Service développement local et urbain - Cellule contractualisation

**Résumé :**

La méthodologie actuelle de suivi financier des contrats de territoire de 1ère génération, adoptée par l'assemblée plénière le 26 octobre 2009, prévoit la réalisation de bilans financiers annuels, ainsi qu'une révision à mi-parcours qui comporte notamment l'actualisation de la programmation des volets 1 et 2.

Par délibération du 31 mars 2011, l'assemblée plénière a donné délégation à la commission permanente pour approuver les révisions à mi-parcours des contrats.

En application de ces décisions, la commission permanente est appelée à valider la révision à mi-parcours du contrat de territoire de Benfeld/Rhin.

Le contrat de développement et d'aménagement du territoire de Benfeld/Rhin a été adopté par l'assemblée plénière lors de sa réunion du 14 décembre 2009 pour la période 2010 - 2015. Conformément à la méthodologie de suivi financier des contrats de territoires, le bilan d'exécution du contrat a été réalisé sur la période 2010-2012 et la programmation des projets actualisée pour la période 2013-2015. Les subventions relatives à l'eau potable, l'assainissement, les déchets, les cours d'eau et l'habitat sont comptabilisées hors enveloppe de référence dans le bilan.

**1 – Le bilan de l'exécution du contrat pour la période 2010 – 2012 par volet et thématique**

Le bilan financier réalisé au 31/12/2012, nous donne une répartition par volet des aides du territoire telle que présentée dans le tableau ci-dessous :

	<b>Avec impact sur l'enveloppe de référence</b>	<b>Sans impact sur l'enveloppe du territoire</b>	<b>Total</b>
Volet 1	1 051 576 €	801 972 €	<b>1 853 548 €</b>
Volet 2	1 964 501 €	315 836 €	<b>2 280 337 €</b>
<b>Total</b>	<b>3 016 077 €</b>	<b>1 117 808 €</b>	<b>4 133 885 €</b>

Les montants les plus significatifs ayant impacté l'enveloppe de référence et engagés par le Conseil Général ont financé, pour le volet 1 et le volet 2 :

- l'extension et la restructuration du gymnase de Benfeld,
- la réalisation d'une salle spécialisée de judo et de boxe à Benfeld,
- la bonification pour la structure périscolaire de Rhinau,
- divers travaux de voirie du territoire des 2 communautés de communes.

La répartition par thématique des subventions votées pour le volet 1 et le volet 2 est la suivante :

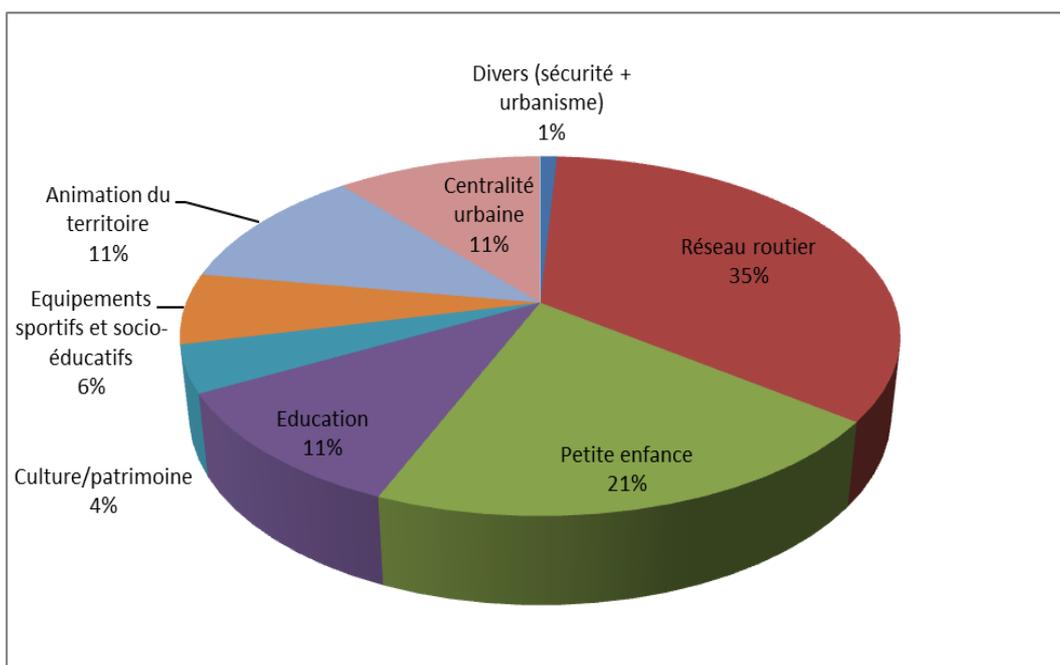
	Voté 2010+2011+2012		
	V1	V2	Total
Animation du territoire		208 860 €	208 860 €
Développement touristique		54 965 €	37 132 €
Projet d'excellence		594 135 €	594 135 €
Enjeux de centralité urbaine		1 106 541 €	1 106 541 €
Développement culturel	138 851 €		138 851 €
Sport/socio-éducatif	65 720 €		65 720 €
Développement du réseau routier	469 587 €		469 587 €
Education	33 944 €		33 944 €
Urbanisme	12 339 €		12 339 €
Environnement	7 452 €		
Petite enfance	45 630 €		45 630 €
Projets d'intérêt local	278 053 €		278 053 €
<b>Total</b>	<b>1 051 576 €</b>	<b>1 964 501 €</b>	<b>3 016 077 €</b>

A l'issue de cette première période, le taux d'exécution est de 52 %. Le solde de l'enveloppe disponible s'élève à 2 791 470 € pour 2013/2015. Au vu de ces éléments et suite à un recensement des projets locaux, une nouvelle programmation a été établie pour les 3 années restantes du contrat.

## **2 – La nouvelle programmation 2013 - 2015**

Le recensement des projets ayant fait apparaître un montant d'aides prévisionnelles supérieur à l'enveloppe disponible, les maîtres d'ouvrages locaux ont décidé de repousser dans le temps certaines actions et de revoir à la baisse le coût de certaines d'entre elles.

La nouvelle programmation du contrat sur la période 2013-2015 correspond à la répartition thématique suivante :



Les montants des subventions prévisionnelles estimées et imputées à l'enveloppe du territoire s'élèvent ainsi à 2 791 470 €.

Pour l'essentiel, 1/3 de cette somme, soit 0,97 M€, sera consacré à l'aménagement de la voirie, 1/5<sup>ème</sup>, 0,58 M€, à la réalisation d'une structure multi accueil à Benfeld, 0,31 M€ seront consacrés aux écoles. En outre, 2 projets de centralité urbaine seront cofinancés, à savoir la mise en conformité du gymnase de Benfeld et la réalisation d'une structure d'accueil périscolaire intercommunale à Rhinau.

Le projet d'annexe financière concernant les projets du territoire pour la période 2013-2015 est joint au présent rapport.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve la nouvelle programmation établie lors de la révision à mi-parcours du contrat de territoire de Benfeld/Rhin pour la période 2013-2015, telle qu'elle est traduite dans l'annexe financière jointe au rapport.*

Strasbourg, le 17/05/13

Le Président,

Guy-Dominique KENNEL